



SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES INSTITUTEURS,  
PROFESSEURS DES ECOLES ET DIRECTEURS

## **FORCE OUVRIERE**

131 rue Damrémont 75018 PARIS

.53.01.61.58 ou 01.53.01.61.57 - fax 01.53.01.61.59 - tél portable : 06.95.32.01.01.

Email : [snudifo75@gmail.com](mailto:snudifo75@gmail.com)

Site internet : <http://75.fo-snudi.fr/>

### **Lettre aux stagiaires parisiens 2018**

Cher(e) collègue,

**Tout d'abord, nous vous présentons nos félicitations pour l'obtention de votre concours et vous souhaitons la bienvenue dans l'Education Nationale.**

Vous êtes fonctionnaire stagiaire. **Force Ouvrière** défend avec intransigeance le statut de la fonction publique.

Lors de l'année de stage, il est souvent difficile de faire valoir ses droits ; d'abord parce qu'il n'est pas toujours simple de connaître la réglementation, ensuite parce que la charge de travail ne laisse guère le temps de se renseigner sur ses droits. Nous sommes là pour vous aider. **FO** intervient auprès du Ministère, du Rectorat, de l'Inspection, dans les établissements, à l'ESPE, pour défendre les collègues, les conditions de travail et de formation des fonctionnaires stagiaires.

**Nous sommes là pour vous aider et vous conseiller tout au long de votre année de stage et de votre carrière : reclassement, suivi de mutation, avancement de carrière, titularisation**

#### **Que défend le SNUDI-FO ?**

Tout d'abord, le SNUDI FO est un syndicat qui relaie la parole des professeurs, ses revendications sont le reflet des demandes des collègues qui font appel au SNUDI-FO pour les défendre. C'est dans ce cadre que le SNUDI-FO depuis des années se bat contre la dégradation dès la formation des professeurs des écoles.

#### **Une formation inadaptée, un master inutile, des stagiaires épuisés**

Depuis la mise en place de la masterisation de la formation des professeurs des écoles et le recrutement à bac +5 en 2010, la formation n'a cessé de se dégrader. Cette année, les problèmes se sont multipliés. L'emploi du temps d'un stagiaire est extrêmement complexe, il évolue sur les 36 semaines. Les stagiaires doivent s'accommoder du site internet capricieux et des changements de salles imprévues. Les stagiaires essaient de palier les problèmes d'organisation via les réseaux sociaux pour obtenir les informations de base sur leur formation : où et quand aura lieu tel cours, quel est le contenu de cette unité d'enseignement, comment serons-nous évalués ? ...

#### **Le mémoire, source de stress et de surcharge de travail**

Comme chaque année, la rédaction du mémoire et sa soutenance posent des problèmes dont les stagiaires se seraient bien passés. Il y a tout d'abord les différentes exigences d'un groupe à l'autre, nombre de pages, mémoire professionnel ou mémoire de recherche, ... Mais plus gênant encore est le déroulement de la soutenance et son évaluation. En effet, un formateur qui suit le stagiaire en classe participe aussi à l'évaluation du mémoire. Si le stagiaire a été pris en grippe, sa note de mémoire pourra être diminuée. Pour le stagiaire, c'est une double peine et c'est complètement injuste.

#### **« ... il ne travaille pas 15 heures par jour ainsi que la moitié de ses vacances ! »**

Par exemple, un stagiaire n'arrivant jamais en retard est accusé de ne pas être assidu, un autre stagiaire qui a des enfants se voit reproché de ne pas être « investi » car il ne travaille pas 15 heures par jour ainsi que la moitié de ses vacances ! Un autre stagiaire se voit reproché de ne pas faire les heures de conseil dans son école alors qu'il a assisté aux réunions qui ne se déroulaient pas sur le temps d'ESPE ! Comment ces formateurs peuvent-ils utiliser les « on-dit » sur l'assiduité, le rapport avec ses collègues, la qualité de son travail en équipe dans un rapport évaluatif ?

### **Des collègues en début de carrière craquent et démissionnent**

Un titulaire 1<sup>ère</sup> année (PES à la rentrée 2016) a décidé de témoigner. Il nous raconte ce qui l'a poussé à démissionner.

Ce jeune collègue a contacté le syndicat et a témoigné de son année de stage. Il a été nommé sur une classe le 1<sup>er</sup> septembre, au bout de deux heures, une autre collègue est nommée sur la même classe. Il est alors envoyé sur un double niveau CE2 CM1 avec inclusion de 4 élèves non francophones. Rapidement, des problèmes de gestion de classe apparaissent. La directrice de l'école, puis la conseillère pédagogique lui demande de différencier. Le collègue part observer une autre classe de CE2 CM1.

*« Arrivé aux vacances de Noël ma seule envie est de démissionner. Je n'arrive pas à canaliser la classe, je suis dépassé. Je suis convoqué pour un entretien avec l'inspectrice. Alors que je pensais que l'entretien allait être un entretien de "remobilisation", c'est à tout l'inverse que j'assiste.»*

En début de période 3, le collègue décide de reprendre les bases de sa gestion de classe et obtient des effets positifs sur ses élèves. Il est ensuite convoqué par l'inspectrice qui lui reproche de ne pas assez différencier et ajoute que "j'ai de la chance d'avoir un poste dans une école favorisée".

*« Démobilisé par ces difficultés à se comprendre avec l'inspectrice et ce paradoxal constat entre les reproches faits et les progrès entrepris sur ma gestion de classe, j'ai été voir un médecin qui m'a mis en arrêt pour 15 jours. »*

Le collègue termine son année sur un constat amer et décide de démissionner. Il attendait des conseils de l'inspectrice, de ses formateurs, de l'aide, des encouragements, de la bienveillance ...

*« Nous n'avons pas été formés à construire de programmation pour un niveau alors encore moins pour 2 en même temps sur 2 cycles différents. Et le fait de transposer ensuite ces 2 programmations en journées de cours effectives pour les 2 niveaux en même temps non plus, bien entendu. Sans parler non plus des UPEAA (Unité pédagogique d'Elèves Allophones Arrivants) ... Je prépare donc mes journées la veille pour le lendemain et je pioche dans les choses à faire. J'ai bien conscience que ce n'est pas l'idéal et c'est d'ailleurs très chronophage pour moi. Les journées commencent souvent à 7H45 pour se terminer à 23H30... Bref. Je n'en veux pas à la directrice d'exiger plus de différenciation à ses enseignants qui sont sur des doubles niveaux mais je pense qu'elle n'a pas conscience du manque de formation qu'ont aujourd'hui les stagiaires. »*

### **La rentrée 2018 des stagiaires**

Cette année encore, les stagiaires seront 3 semaines en classe et 3 semaines à l'ESPE. Comme vous le savez déjà, vous ferez votre rentrée alors que le ministre vient de publier de nouveaux programmes scolaires et ce pendant le mois de juillet ! Depuis 10 ans, les refontes des programmes se sont multipliées (2002 – 2006 – 2008 – 2012 – 2016 – 2018, ...). En tant que stagiaires, vous pourrez subir des pressions pour appliquer telle méthode ou telle pédagogie selon les convictions de chacun de vos formateurs. Les conseils prodigués, souvent contradictoires déstabilisent chaque année des dizaines de stagiaires. Un réflexe, appelez-nous, nous vous soutiendrons.

La rentrée 2018 est aussi la première rentrée des CP à 12 dans toutes les écoles REP. Là aussi, vous pourrez rencontrer des conditions de travail dégradées. En effet, afin de pouvoir créer ces nouvelles classes, il aura fallu aux équipes de sacrifier salle de musique, d'arts visuels, d'informatique ou même les locaux du RASED. Nul doute que cela va entraîner des perturbations dans les écoles concernées.

**Si vous avez un problème urgent, appelez notre permanence,  
n'attendez pas la fin de l'année !**

**01.53.01.61.58**

**Ou envoyez-nous un mail : [snudifo75@gmail.com](mailto:snudifo75@gmail.com)**